ADECCº S'ATTAQUE AUX CºUTS DE PERSONNEL

ADECCO sera leader par les coûts. Depuis qu'Alain DEHAZE a mis au cœur de sa stratégie ce leadership, les agences connaissent, réductions d'effectifs, productivité parfois insoutenable, objectifs multiples et anxiogènes, pression permanente du top management, avec pour résultat une perte régulière de parts de marché.

Les réductions de coûts n'étant sans doute pas suffisantes, en 2021, Il restait à s'attaquer à la rémunération et aux avantages des collaborateurs. L'épaisseur triste de la financiarisation de notre entreprise, résume la politique RH à une ligne de compte de résultat « coûts de personnel »

La première étape, a eu lieu lors des NAO 2021, avec le blocage total des augmentations individuelles et collectives. Du jamais vu malgré les excellents résultats d'ADECCO. Ensuite, la Direction s'est attaquée à la couverture sociale ou pour éviter une hausse des cotisations, nos prestations seront revues à la baisse. Il y a aussi sur 2021 une refonte de la politique véhicule. Il ne manquait plus qu'à toucher au variable, **ce qui sera fait avec le projet PYRAMIDE**, qui selon la Direction répondrait à toutes les problématiques, que les collaborateurs auraient remontées par GPTW . Il faudrait qu'une fois pour toutes, le CODIR se dépouille de tous ses masques grimés de bonnes intentions et d'humanisme, dans la gestion des forces vives de cette entreprise, que sont ses salariés et arrête de nous mentir.

Un cabinet a été mandaté par le CSE central, pour mener une étude sur le projet pyramide et plus globalement sur la rémunération. Un constat évident, nos rémunérations décrochent par rapport à la concurrence, alors même que la charge de travail, la pression, …. augmentent. Cette nouvelle rémunération variable n'a qu'un objectif : REDUIRE les couts de personnel. Un exemple simple, si un collaborateur est à moins de 75% d'atteinte d'un de ses objectifs aucune part variable ne lui sera versée, alors que jusqu'à présent il n'y avait pas de seuil. De plus la part variable ne sera plus payée tous les mois mais au TRIMESTRE, au SEMESTRE voir pour certaines fonctions ANNUELLEMENT

Vous serez bientôt amenés à vous déterminer librement. Pour cela vous aurez besoin d'informations claires et précises. Les élus *CFDT* sont mobilisés à vos côtés pour vous informer et éviter que vous subissiez la moindre pression ou menace. Un des principes fondamental du Droit est LA LIBERTE DU CONSENTEMENT.

Pour plus de détails et afin de rester informé, consultez régulièrement le site de la CFDT ADECCO www.cfdt-adecco.fr ou nous développerons tous ces points, un par un, fonctions par fonctions.